

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
JUSTICE

SECRETARIAT GENERAL A LA FONC-
TION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DECRET n° 79/16 du 13 Janvier 1979
portant l'attribution et nomination de Monsieur
YAOUE Magloire Ludovic dans les cadres de la
catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux
(Enseignement).-

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILITAI-
RE DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOU-
VERNEMENT, MINISTRE DU PLAN.

(/ I S A S :

(/u l'Acte Fondamental du 5.4.1977;

(/u la Loi n° 15-62 du 3.2.1962 portant statut général des
fonctionnaires;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur
le statut des fonctionnaires;

(/u le décret n° 64-165 du 22.6.1964 fixant le statut commun
des cadres de l'Enseignement;

(/u le décret n° 62-130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des
rémunération des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62-195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchi-
sation des diverses catégories des cadres;

(/u le décret n° 62-197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créées par la Loi n° 15-62 du 3.2.1962 por-
tant statut général des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62-198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomina-
tion et à la révocation des fonctionnaires des catégories A1;

(/u le décret n° 63-81/FP.BE du 26.3.1963 fixant les condi-
tions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doi-
vent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles
7 & 8;

(/u le décret n° 74-470 du 31.12.1974 abrogeant les disposi-
tions du décret n° 62-196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements in-
diciaires des fonctionnaires;

(/u le décret n° 67-50/FP.BE du 24.2.1967 règlementant la
prise d'effet du point de vue des actes réglementaires relatifs aux
nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;

(/u le décret n° 67-384 du 30.9.1967 modifiant le tableau
hiérarchique des cadres A de l'Enseignement Secondaire abrogeant et
remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64-
165 du 22.6.1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement;

(/u l'Acte n° 001 du 3.4.1977 structurant le Comité Militai-
re du Parti et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Mi-
nistre du Plan;

(/u le décret n° 78/685 du 18-11-78 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres;

(/u l'Ordonnance n° 35-77 du 28.7.1977 relative à l'exercice
du pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo;

(/u la lettre n° 1415/MEN.DOC du 25.5.1978 du Directeur de
l'Orientation et de la Coopération transmettant le dossier de l'inté-
ressé;

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1ER. - En application des dispositions du décret n° 67-304 du 30.9.1967 susvisé, Monsieur YAOUE Magloire Ludovic, né le 22.10.1950 à Brazzaville, titulaire du Certificat d'Aptitude à l'Education Musicale dans les Lycées et Ecoles Normales et du Diplôme de Maîtrise en Direction de Choeur au Conservatoire International de Musique de Paris, est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) et nommé au grade de Professeur de Lycée Stagiaire, indice 790.

ARTICLE 2°. - L'intéressé est mis à la disposition du Ministre de la Culture, des Arts et des Sports.

ARTICLE 3°. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, LE 13 Janvier 1972

Par le Deuxième Vice Président du
Comité Militaire du Parti, Premier
Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre du Plan,

Le Ministre de l'Education Nationale,

Antoine N'DINGA - OBA.

Le Ministre du Travail et de la
Justice,

André MOUELE.

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre des Finances,

Henri LOPES.

AMPLIATIONS :

JORPC	1
SGEPT.DFP	3
DFP.BSE	1
D.B.	3
D.C.F.	1
MCAS	1
SGCAS	2
MEN	1
SGEN	2
DPAA	2
DOSSIER	3
INTERESSE	1
SGCM/BC	2